

Amateur de lectures économiques, et admirateur en particulier de Michel Chevalier, le romancier et journaliste Edmond About consacre une large partie de la décennie 1860 à la vulgarisation des principes de l'économie politique libérale. Parmi ces ouvrages, *Le Progrès* (1864) et *l'ABC du Travailleur* (1868) connaîtront une large diffusion. Dans une autre brochure, publiée en 1865, il s'occupe de la liberté du travail des femmes, attaquée par les typographes parisiens, qui veulent les exclure du métier. L'occasion pour lui de rappeler les principes de la concurrence et de soutenir la cause du droit égal pour tous, hommes et femmes, de gagner sa vie par son travail.

LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ DANS L'INDUSTRIE TYPOGRAPHIQUE

Par Edmond About (1865)

LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ DANS L'INDUSTRIE TYPOGRAPHIQUE

I

Je discutais hier, à cent lieues de Paris, sur les progrès les plus récents de la démocratie française. Mon interlocuteur, étranger de naissance, mais Français par la culture, ne nous admirait pas assez, selon moi.

« Vous croyez, disait-il, achever pacifiquement la révolution de 1789 et amener tous les hommes au même niveau sans courber aucune tête ?

— Non seulement je le crois, mais je le vois. C'est un travail qui s'accomplit au grand soleil, avec la collaboration de tous les gens de bien. Les premiers arrivés tendent la main à ceux qui sont en bas : tout le monde s'élève par degrés, et l'égalité s'établit peu à peu par la meilleure des méthodes, qui est la méthode ascendante. Il y a du tirage assurément ; ce n'est pas l'œuvre d'un jour, mais ce sera l'œuvre d'un siècle, et d'un grand siècle. »

J'évoquai à l'appui de mon dire le tableau vraiment admirable des efforts qui se font en haut lieu pour aplanir les montées : le pouvoir, le capital, l'intelligence, incarnée dans la presse, tout le monde s'y met. Et le spectacle plus admirable encore de ces déshérités d'hier qui s'acheminent par millions vers une condition meilleure, s'aidant les uns les autres, centuplant leurs forces par l'association, travaillant le jour pour vivre et le soir pour s'instruire, dévorant les journaux, engloutissant les livres, remplissant les écoles d'adultes, envahissant les cours publics et les conférences, assiégeant les musées, les expositions, les amphithéâtres de l'école Galin-Paris-Chevé, enfin doublant l'étape dans les chemins les plus ardues, tant cette légion de traîneurs malgré eux est pressée de rejoindre l'avant-garde !

L'étranger sourit de mon patriotisme et répondit : « Mais si ce beau vernis de civilisation n'était qu'une pellicule brillante étendue sur beaucoup d'ignorance et de violence ? »

Je bondis. « Attendez, dit-il ; il sera toujours temps de me prouver que j'ai tort. Êtes-vous bien certain que les nouveaux appelés au banquet de l'intelligence sachent tirer profit de leurs lectures ? N'absorbent-ils pas au hasard tous les aliments, soit bons, soit

médiocres, soit même nuisibles ? Dans cet empressement légitime, honorable même, qui les précipite à s'instruire, n'ont-ils pas enjambé trop vite les éléments, les premiers principes, l'A B C des sciences morales, économiques et politiques ? Ce n'est pas un reproche que je leur fais : la France n'a pas encore un seul livre élémentaire à l'usage du citoyen ; l'Angleterre en regorge.

— Nous en ferons aussi !

— Tant mieux ! mais laissez-moi dire. Les travailleurs français, qui aiment tant la liberté pour eux, ont-ils autant d'amour pour la liberté d'autrui ? Sauraient-ils la respecter à l'occasion, comme ils savent faire respecter la leur ? Ont-ils médité seulement ce vieux précepte évangélique : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même ? »

Un tel doute était presque une offense, et je me récriai hautement. Je confessai de bonne foi que l'ouvrier français, surtout dans les grandes villes, se fait une instruction plus brillante que solide, qu'il empoche un peu au hasard les idées nouvelles ; qu'il manque à ces esprits souvent très bien doués, quelquefois même assez ornés, la première mise de fonds de l'enseignement rudimentaire. Je n'eus garde

de nier les erreurs qui se sont commises sous nos yeux, dans l'ivresse d'une liberté tout fraîchement conquise. Mais, après ces concessions, je me sentis d'autant plus fort pour repousser cette incroyable imputation d'injustice et de violence. Je maintins que le niveau des âmes s'était assez élevé depuis un siècle pour que le prolétaire de 1865 fût moralement supérieur au gentilhomme de 1765. Et voilà, si je ne me trompe, une conquête de la Révolution qui n'a fait de tort à personne.

Mon adversaire, qui avait d'abord souri, se mit décidément à rire. « Pardon, dit-il ; les ouvriers, quel rang occupent-ils parmi les prolétaires ?

— Le premier, quant à présent. Les villes sont en avance de vingt ans sur les campagnes.

— Et Paris ?

— Paris a certainement une avance sur nos plus grandes villes.

— Et parmi les ouvriers de Paris, où placez-vous les typographes ?

— À la tête. Ils sont les plus instruits, donc ils sont les meilleurs. Les imprimeurs et les auteurs appartiennent pour ainsi dire au même *bâtiment*. C'est nous qui leur donnons l'ouvrage, ce sont eux le plus

souvent qui corrigent nos fautes d'orthographe. Plus d'un grand écrivain a imprimé avant d'écrire ; Béranger, par exemple, et Balzac. On voit à chaque instant un prote ou un metteur en pages intercaler dans les journaux un bon article de son cru. Enfin les auteurs vieux et fatigués sont fort heureux souvent de trouver un emploi dans une imprimerie.

— Bien ! très bien ! Ainsi les typographes sont une élite ?

— Tout le monde vous le dira.

— Et la Société typographique de Paris ?

— D'après le peu que j'en sais, elle doit être l'élite de cette élite.

— De mieux en mieux. C'est donc là que vous me conduiriez d'abord, ô démocrate ! pour me prouver que l'ouvrier de 1865 est moralement supérieur au gentilhomme de 1765 ?

— Parfaitement.

— À propos, pensez-vous que les gentilshommes de 1765 se seraient mis dix contre un dans une rencontre ?

— Non.

— Et dix contre une ?

— Oh !

— Eh bien, mon cher monsieur, le bruit court à Paris que cinq mille ouvriers typographes se sont coalisés contre cinq cents ouvrières de leur profession.

— C'est une vieille histoire, une erreur depuis longtemps abandonnée, un mauvais mouvement comme le plus honnête homme en a quelquefois, mais où jamais il ne s'obstine.

— Vous vous trompez. J'arrive de Paris, et le fait est notoire. La Société typographique recommence aujourd'hui chez M. Crété, imprimeur à Corbeil, la guerre injustifiable qu'elle avait essayée en 1862 chez M. Paul Dupont. Elle menace un honorable imprimeur de mettre sa maison en interdit, c'est-à-dire de le ruiner, s'il ne renvoie les femmes qu'il occupe depuis quinze ou vingt ans en qualité de typographes. »

Celui qui me contait cette nouvelle est un homme sérieux. S'il manque d'enthousiasme pour la nation française, je le sais incapable de la calomnier de parti pris. Et pourtant je fus tenté de lui répondre qu'il se moquait de moi, qu'il abusait de mon isolement et de mon ignorance des choses actuelles. Il me semblait impossible que cette prétention injuste, illibérale, illogique au premier chef, eût repoussé au bout de trois ans comme une maladie mal soignée.

Il vit que je doutais encore, et il tira deux journaux de sa poche : c'étaient *la France* et *l'Avenir national*. « Lisez, dit-il, et vous constaterez que toutes les opinions sont unanimes à blâmer cette folie. Les publicistes français trouvent moyen de se chamailler à propos de tout, mais, grâce à Dieu, il n'y a plus de partis en face d'une iniquité si flagrante. Ah ! vous avez encore beaucoup à faire pour inculquer à votre élite les notions élémentaires du droit ! Et dire que dans cette Société typographique il y a des hommes lettrés, des gens d'esprit, et certainement un ou deux poètes !

— Il y a mieux encore, répondis-je, c'est-à-dire des gens de bien et des gens de cœur. Je pose en fait que n'importe quel membre de la Société, s'il rencontrait au coin de la borne une ouvrière sans ouvrage et sans pain, s'empresserait de partager son pain avec elle et de lui chercher de l'ouvrage.

— J'en suis persuadé ; mais comment vos Français, si bons, si généreux, si dévoués quand on les prend à part, deviennent-ils méchants dès qu'ils se réunissent ? Pourquoi cinq mille ouvriers se coalisent-ils contre cinq cents malheureuses femmes, lorsque chacun d'eux personnellement se mettrait au feu pour chacune d'elles ?

— Pourquoi ? pourquoi ? vous le savez bien ! c'est la même raison qui fait écraser les enfants et les faibles un jour de foule. On est nombreux, on craint d'être étouffé, chacun pense à soi, on écarte les coudes, on pousse un peu, et les poussées s'ajoutant l'une à l'autre finissent par produire un ébranlement monstrueux, aveugle, fatal, qui brise tout sur son passage. À qui s'en prendra-t-on ? Qui est-ce qui a donné l'impulsion première ? Personne n'en sait rien, pas même celui-là. Il regagne peut-être son logis en se disant : « Je l'ai échappé belle. » Voilà comment les hommes font ensemble un mal que chacun d'eux n'eût jamais fait tout seul. Quel Français, quel sauvage même se dirait de sang-froid : « Je vais faire mourir de faim une femme qui travaille, et par cette combinaison j'arriverai peut-être à gagner quelques sous de plus par journée » ? Le simple énoncé d'une telle proposition ferait dresser les cheveux sur la tête la plus mal faite ; à plus forte raison l'élite d'un peuple intelligent la repoussera-t-elle avec horreur. Mais ce n'est pas ainsi qu'on a posé la question. On a dit probablement : « Les patrons nous exploitent ; ils voudraient se passer de nous, ou tout au moins réduire nos salaires. En faisant travailler la femme, qui vit de peu, ils préparent sous main la réduction de nos tarifs. C'est un piège qu'on nous tend, il faut nous mettre en garde.

Montrons que l'ouvrier français n'est pas dupe, qu'il sait défendre ses intérêts, faire acte d'autorité, et se conduire en homme ! » Voyez-vous d'ici le mouvement qui gagne de proche en proche, la foule qui s'ébranle, la vitesse qui s'accélère, la masse qui déborde, et bientôt les femmes écrasées, avec des petits enfants tout autour ? Voilà, monsieur, l'histoire de toutes les iniquités populaires. Quand le mal sera fait, il n'y aura pas un coupable ; il n'y aura eu que des hommes entraînés.

— C'est consolant pour les victimes.

— Croyez-vous donc que je ne les plains pas ? Je suis de leur bord, et si bien que dès ce soir je plaiderai leur cause.

— Vous la plaiderez mal.

— Et pourquoi ?

— Parce que vous manquez de colère contre les auteurs de cet absurde, injuste et cruel ultimatum.

— Eh ! monsieur, l'unique auteur de tout le mal qui se fait ici-bas s'appelle l'ignorance. Un homme bon, mais ignorant, est exposé à commettre de bonne foi cent sottises nuisibles aux autres et souvent à lui-même. Lâchez une idée, une phrase, un mot dans une tête mal en ordre, c'est assez pour y produire des

ravages incalculables. Pour que nous arrivions à faire le bien tout naturellement, sans effort, sans hésitation, sans erreur possible, il faut que nous ayons le cerveau tout planté d'axiomes solides, de vérités incontestables, d'idées bien claires et bien définies. Que vous dirai-je ? Il faut allumer tant et tant de chandelles sous le crâne des gens, qu'un paradoxe n'y puisse entrer sans se brûler aussitôt les ailes.

— Allumez ! allumez ! mais il faudra du temps. Nous avons mis plus de trente années, vous et moi, à faire collection de lampes, de flambeaux, de lustres et de girandoles ; c'est pourquoi la question du travail des femmes nous paraît plus claire qu'aux typographes de Paris. Emploierez-vous trente années à leur montrer la chose sous son vrai jour ?

— Il ne faut pas seulement trente minutes. Je leur dirai :

La société moderne reconnaît en vous les égaux de l'homme le plus fort, le plus intelligent, le plus instruit et le plus riche. Pourquoi ? Parce que l'être humain, quels que soient son âge, son sexe et les caractères accessoires qui le distinguent d'un autre individu, est le copartageant d'une souveraineté naturelle. Si vous ne voulez pas qu'on vous conteste votre droit, reconnaissez le droit d'autrui.

Vous êtes fort épris de la liberté, et je vous en félicite ; à la condition expresse que vous saurez respecter la liberté d'autrui.

Vous trouveriez injustes et criminels ceux qui abuseraient de la force ou du nombre pour vous lier les mains et arrêter le travail qui vous fait vivre. N'abusez pas de ce que vous êtes les plus nombreux et les plus forts pour arrêter le travail d'autrui. Celui qui gagne honnêtement sa vie en travaillant fait l'œuvre la plus respectable et la plus sainte. Sa personne est aussi sacrée que tous les temples anciens et modernes ; car le travail est la providence visible de cette pauvre humanité. Vous avez le sentiment de la dignité qu'il vous donne : n'outragez point par des violences inexcusables la dignité de celles qui travaillent comme vous.

Le labeur de la femme n'est pas plus sacré que le vôtre ; c'est impossible. Mais il est encore plus méritoire, la femme étant plus faible et moins bien organisée.

Il serait à souhaiter qu'elle pût vivre à la maison et laisser l'atelier aux hommes. C'est ce qu'elle fait d'ailleurs toutes les fois qu'elle le peut. Mais chaque femme n'est pas assez heureuse pour avoir un mari qui travaille pour elle : il y a des veuves ici-bas. Qui sait

si vous n'en laisserez pas vous-mêmes ? Souhaitez-vous qu'une corporation d'hommes forts par eux-mêmes, fortifiés encore par l'association, vienne leur ôter le pain de la bouche ?

Dans toutes les industries, dans tous les arts, l'homme civilisé partage le travail avec la femme. L'homme ne se plaint pas, quand même il voit la femme travailler au rabais. Je vois par ma fenêtre un journalier et une journalière qui piochent côte à côte dans le même jardin. L'homme est payé deux francs par jour, la femme un franc. Ils ne sont point jaloux l'un de l'autre. L'homme qui a deux francs n'accuse pas la femme d'avilir le prix du travail. Tous les matins ils arrivent ensemble de leur village, tous les soirs ils y retournent à travers la forêt, et pourtant jamais l'homme n'a pensé à tordre le cou de la femme. Voudra-t-on le croire à Paris ?

Les femmes ne cultivent pas seulement les jardins ; nous en avons plusieurs dans la littérature ; madame Sand, entre autres, qui est, vous le savez, le plus grand écrivain de notre temps. À côté d'elle, c'est-à-dire au-dessous, il y a de beaux talents féminins, et même de petites gloires. Madame Sand et les autres écrivains de son sexe font juste le même tort à notre industrie que les ouvrières de M. Créte ou de M. Dupont peuvent

faire à la vôtre. Elles prennent dans les journaux et les revues une place que nous pourrions parfaitement réclamer, car nous aussi nous sommes les plus nombreux et les plus forts. Elles partagent les éditeurs avec nous, les théâtres avec nous, le public avec nous, le succès avec nous, le pain même, et vous savez que plus d'un homme de lettres a manqué de pain dans Paris. Que diriez-vous de nous, chers collaborateurs de la typographie, si nous mettions en interdit les revues, les journaux, les librairies et les théâtres qui publient le travail des femmes ? Ce serait une grève générale. Pour le plaisir d'affamer quelques femmes, dont l'une, André Léo, signe ses livres du nom de deux enfants qu'elle nourrit, nous cesserions d'écrire, ou du moins de faire imprimer ?

Et que deviendriez-vous ?

II.

Le sentiment du bien exerce un tel empire sur les hommes civilisés qu'ils ne commettent jamais une iniquité sans la légitimer d'abord à leurs propres yeux. On se grise de bonnes raisons avant de se ruer aux plus déplorables folies ; on oblige le vrai à se rendre

complice du faux, le juste de l'injuste. Un principe respectable, un sentiment généreux, un axiome incontesté devient le fondement abusif, mais spécieux, d'une prétention illogique et souvent inhumaine.

Cet abus, s'il est en somme à l'honneur de la nature humaine, ne contribue pas à éclaircir les questions politiques et économiques. Il permet à deux hommes de s'armer, avec une égale bonne foi, au nom du pour et du contre.

Si la Société typographique, composée de travailleurs honnêtes et éclairés, va déclarer la guerre à quelques malheureuses femmes, il faut qu'elle s'appuie sur quelque fait incontestable et mal interprété, sur un prétexte spécieux qui lui aura servi à s'abuser elle-même. Le plus homme de bien fait flèche de tout bois lorsqu'il a ou croit avoir un intérêt personnel à défendre. Tel argument que nous contesterions s'il était au service de nos adversaires, nous paraît excellent dès qu'il peut nous servir.

Les typographes en ont un, qui s'est rencontré fort à point pour le besoin de leur cause. Ils le faisaient valoir il y a trois ans contre M. Paul Dupont ; ils le tournent aujourd'hui contre M. Crété ; ils courent risque de s'en servir longtemps si le bon sens d'un

homme désintéressé ne leur en montre pas une bonne fois l'inanité profonde.

Le voici, tel que je l'ai entendu formuler souvent par les typographes eux-mêmes, et j'avoue qu'à la première audition il m'avait un peu troublé, car il est spécieux. D'ailleurs il faut qu'il ait bonne apparence pour avoir séduit et trompé cinq mille travailleurs intelligents.

« Notre industrie, disent les typographes, n'est pas une industrie comme une autre, car elle est privilégiée. Entendons-nous bien sur le mot : nous ne sommes pas des bénéficiaires du privilège, nous en sommes les victimes. Les brevets d'imprimeur existent en nombre déterminé ; nos patrons les achètent, les exploitent et nous font travailler en vertu du monopole qu'ils ont acquis. Nous sommes donc parqués, pour ainsi dire, dans un domaine étroit, et nous y sommes en si grand nombre que nous y trouvons bien juste à vivre. Les ouvriers typographes suffisent amplement au travail de leur partie, le travail suffit à peine à nourrir les ouvriers. Donc l'invasion de cinq cents femmes dans la typographie équivaut à l'introduction de cinq cents bouches inutiles dans une ville bloquée. »

Je n'ai pas atténué la force de ces raisons, ce qui serait la plus mauvaise tactique. Lorsqu'on veut réfuter

utilement un sophisme, le mieux est de le présenter sous sa plus belle apparence, avec tous ses agréments.

Et maintenant, allons au fond des choses.

Oui, la typographie est une industrie privilégiée ; je crains même qu'elle ne soit longtemps encore condamnée au monopole et au régime des brevets. On a pu sans inconvénient proclamer la liberté de la boulangerie, la liberté de la boucherie, la liberté des entreprises dramatiques. La suppression des brevets d'imprimeur présente par malheur de tout autres difficultés. Le brevet n'est pas un but, mais un moyen, c'est la seule condition qui permette la surveillance. Or, l'État a besoin de savoir ce qui s'imprime ; la justice doit toujours être en mesure de remonter à la source d'une publication nuisible.

Si les délits de presse étaient purement politiques, l'imprimerie pourrait être affranchie de son privilège dans un avenir plus ou moins prochain. À mesure qu'un gouvernement se sent plus fort, il devient moins chatouilleux et presque indifférent aux malveillances de la polémique. Un pouvoir neuf et mal assis répond par des rigueurs aux ennemis qui l'attaquent : il faut aller au plus pressé. On répond par des faits et des raisonnements lorsqu'on a tout le temps et la sécurité désirables. C'est ainsi que la maison de Hanovre, en

Angleterre, après avoir puni de mort les violences de la presse, en est venue à réfuter paisiblement toutes les attaques ou même à les punir par son dédain. Mais ni l'action du temps ni le progrès des mœurs politiques ne guériront les vices clandestins que la presse chatouille chez les vieillards, éveille chez la jeunesse. Un gouvernement fort peut mépriser les philippiques des tribuns en chambre et les mazarinades de cabaret ; il n'a pas le droit de tolérer un attentat contre les mœurs publiques. Tous les hommes d'État, ou, pour mieux dire, tous les hommes, sont unanimes sur ce point. J'excepte seulement ces estimables spéculateurs, toujours les mêmes, qui profitent du désordre des révolutions pour courir à l'imprimerie et remettre sous presse je ne sais quels livres monstrueux. Tant qu'il y aura des hommes assez dégradés pour faire ce commerce, et il y en aura toujours, la liberté de l'imprimerie sera moralement impossible.

Mais croyez-vous en bonne foi que la somme du travail à faire et de l'argent à gagner soit subordonnée au nombre des brevets ?

Si les brevets étaient des nuages chargés de manne, égaux en volume, en poids, en richesse alimentaire, et destinés à nourrir un nombre invariable d'affamés,

vos argument signifierait quelque chose. Nous compterions ensemble les brevets existants, puis les bouches à nourrir dans la typographie ; et, après constatation du déficit, nous dirions à l'État : Vous êtes responsable. Hâtez-vous de créer tant de brevets nouveaux, car il y a tant de typographes qui manquent de travail. Et l'État, j'en répons, se ferait un devoir de nous satisfaire au plus vite.

Mais vous savez fort bien que la création de mille brevets nouveaux ne ferait pas gagner un sou de plus à ceux qui travaillent, ne donnerait pas une heure d'occupation à ceux qui cherchent de l'ouvrage.

Si l'on triplait demain le nombre des boulangeries de Paris, la production du pain n'augmenterait pas d'un kilogramme. Si quarante patrons se mettaient à fabriquer des machines comme les Schneider du Creusot et les Koechlin de Mulhouse, il ne naîtrait pas dans l'année une locomotive de plus. Si deux cents nouveaux imprimeurs, munis d'un brevet neuf, déclaraient la guerre aux Lahure, aux Chaix, aux Serrière, il ne s'imprimerait pas dans l'année une feuille de plus. Pourquoi ? Vous le savez : parce que la production ne varie pas avec le nombre des producteurs ; elle ne subit qu'une loi, celle de la demande. Les boulangeries de Paris, qu'elles soient

deux ou deux mille, fabriqueront tout juste autant de pain que la population en voudra consommer. Les constructeurs de machines, qu'ils soient cinq ou cinquante, feront exactement le nombre de locomotives qui sera demandé par les chemins de fer. Que les brevets d'imprimeur soient quadruplés ou réduits de trois quarts, il ne s'imprimera ni plus ni moins de feuilles que le public n'en veut acheter pour les lire.

Vous regrettez de n'avoir pas deux fois plus d'ouvrage. C'est un but honorable et qu'on peut avouer sans fausse honte. Mais il n'y a qu'un moyen de l'atteindre, c'est de doubler le nombre ou l'appétit des lecteurs. Votre avenir est donc entre les mains d'un fonctionnaire très modeste, et, grâce à Dieu, très actif : le maître d'école.

Dans l'état actuel des mœurs françaises, on lit déjà passablement, trois fois plus, j'en répons, qu'aux premiers jours du XIX^e siècle. Les armées de M. Duruy vont accroissant chaque année la foule de nos consommateurs. Nous sommes loin, bien loin du temps où l'éditeur de Boileau s'étonnait de vendre *le Lutrin* à trois cents exemplaires. Les journaux, ce pain quotidien, s'enlèvent matin et soir par centaines de mille : ils ne tarderont pas à se vendre

par millions, je l'espère; mais l'État n'en ferait pas écouler deux de plus en décuplant le nombre des autorisations. Demandez au capital : il s'y connaît, et ne se risque qu'à bon escient. On rencontre à Paris plus d'autorisations en quête d'un capital que de capitaux à la recherche d'une autorisation.

Si la consommation du papier imprimé décuplait en un jour, tous les typographes se trouveraient dix fois plus riches, du soir au matin, ou du moins votre métier arriverait à nourrir dix fois plus de monde. Ce phénomène très désirable est-il subordonné à la multiplication des brevets ? Non, car vous connaissez tel brevet qui fait vivre plus de mille individus, et tel autre qui ne sert pas même à faire végéter trois personnes.

Avant que tous les imprimeurs à brevet occupent autant de bras que M. Lahure, M. Chaix ou M. Dubuisson ; avant que tous les journaux munis d'une autorisation fassent vivre autant d'ouvriers que *le Siècle* et *le Moniteur*, le progrès a de la marge. Les neuf dixièmes des brevets existants sont à peu près stériles : il est plus simple de les féconder que d'en créer de nouveaux, plus stériles encore. Pour une imprimerie en plein rapport, combien en comptez-vous, même à Paris, qui ne font rien ? Pour un journal

qui fait fortune, on en voit dix qui tombent après avoir mangé beaucoup d'argent.

Aucune restriction n'interdit aux imprimeurs de noircir dix fois plus de papier dans l'année et d'employer par conséquent dix paires de bras au lieu d'une. Donc la typographie parisienne, malgré le privilège, le monopole, le brevet, pourrait nourrir cinquante mille ouvriers au lieu de cinq mille. Et la province ! Les brevets surabondent en province ; on en trouve au moins un dans la plus petite ville, et tout cela, neuf fois sur dix, est encore à l'état de non-valeur.

Donc, malgré le brevet, votre industrie est économiquement semblable à toutes les autres, soumise aux lois de la demande comme la métallurgie, la boulangerie et la couture, et il n'y a pas lieu de violer en votre faveur le droit naturel.

Vos patrons, comme le tailleur qui m'habille et le cordonnier qui vous chausse, ont le droit d'employer qui bon leur semble, homme ou femme, en payant le travail ce qu'il vaut.

Vos concurrentes ont le droit de gagner leur pain en assemblant des caractères au lieu de coudre ou de broder. Tout être intelligent choisit librement un travail, selon ses goûts et ses aptitudes. Vous

trouveriez injuste et révoltant que l'on vous contraignît à casser des pierres sur les routes. Homme ou femme, chacun peut vivre comme il lui plaît, pourvu qu'il ne nuise à personne.

Direz-vous que les femmes vous nuisent en prenant le travail que vous pourriez obtenir ? À ce compte, vous leur nuiriez dix fois plus, puisque vous êtes dix fois plus nombreux qu'elles, et il n'y a aucune raison pour qu'on vous donne de préférence une besogne qu'elles font aussi bien que vous.

Prétendez-vous qu'elles vont sur vos brisées et qu'elles envahissent un terrain où vous étiez les premiers occupants ? Il y a chez M. Créte des femmes qui composent depuis quinze et vingt ans. Ceux qui pensent à les déposséder ne sont certes pas tous aussi vieux typographes : si le reproche d'usurpation doit tomber sur quelqu'un, c'est sur les plus jeunes d'entre eux. Il arrive souvent qu'on aborde une profession sans savoir si l'on y trouvera de l'ouvrage ; on compte trop sur la marche du progrès, on s'abuse sur les accroissements probables de la consommation ; la carrière s'encombre ; il y a plus d'appelés que d'élus. Dans ces occasions, malheureusement assez communes, le trop-plein doit s'éliminer de bonne grâce et chercher fortune ailleurs. C'est au distributeur

de la besogne, au patron, qu'il appartient de choisir librement les collaborateurs qui lui sont les plus utiles. Le travail, le gagne-pain devient pour ainsi dire le prix d'un concours. L'industrie a ses *fruits secs* comme l'École militaire ou l'École polytechnique. Le seul parti qu'ils aient à prendre est de revenir sur leurs pas et de chercher fortune ailleurs.

Je ne dis pas que vos patrons soient guidés uniquement par l'esprit de chevalerie lorsqu'ils admettent les femmes dans leurs ateliers. Très vraisemblablement ils se priveraient de leurs services si elles travaillaient moins bien que l'homme ou si elles se faisaient payer plus cher.

Vous assurez que non seulement elles rendent les mêmes services que vous, mais encore qu'elles travaillent au rabais. Le fait est contesté ; n'importe, je l'admets, et je dis encore qu'elles sont dans leur droit si elles travaillent au rabais, et l'imprimeur qui les emploie est dans son droit aussi bien qu'elles. Le rabais, que vous mettez au rang des monstres dévorants, est le fruit naturel de la concurrence. Il est aussi le principe du bon marché.

Pourquoi les livres et les journaux se consomment-ils aujourd'hui en quantités incalculables ? Pour deux raisons : vous savez la première, c'est que le nombre

des lecteurs a doublé. La seconde est la réduction des prix, le rabais qui s'est produit sur le papier imprimé.

Les éditeurs, qui se font concurrence, abaissent à qui mieux mieux le prix des livres. Les journaux, qui se font concurrence, abaissent le tarif de leurs abonnements jusqu'à la dernière limite du possible.

Les imprimeurs, vos patrons, qui se disputent la clientèle des éditeurs et des journaux, vendent votre travail au rabais ; il est donc naturel qu'ils cherchent à l'acheter au rabais. Vous pensez qu'il suffit de vous mettre en travers pour arrêter un mouvement qui enveloppe l'humanité et qui est la vie industrielle dans son essence ! Mais tandis que vous refusez fièrement de travailler au rabais et que vous vous coalisez contre ceux qui travaillent et font travailler au rabais, vous profitez vous-même avec empressement des rabais de toute sorte qui se font autour de vous. Exemple :

Vous prenez vos repas dans une pension où le dîner coûte un franc. L'homme qui vous vend à manger s'arrange de manière à gagner quelque chose ; il se paye à lui-même des journées qu'en sa qualité d'homme il estime à six francs pour le moins. Il espère d'ailleurs que dans quinze ou vingt ans il aura épargné sur vous un capital suffisant pour se créer une petite rente. De l'autre côté de la rue, une femme, veuve ou

filles, vient ouvrir une autre pension et se mettre en concurrence. Elle ne compte sa journée que trois francs, elle se résigne à travailler trente ou quarante ans s'il le faut pour conquérir l'aisance la plus modeste, et moyennant ces sacrifices elle vous offre à 75 centimes le dîner que son voisin vous faisait payer 1 franc. À qui donnerez-vous la préférence ? Vous avez trop de jugement, vous entendez trop bien vos intérêts pour hésiter une minute.

Entre deux biens égaux en qualité et en quantité, un homme qui n'est pas fou choisira toujours le moins cher. Chaussures, vêtements, chapeaux, tout ce que vous achetez est choisi en vertu du même principe. Paris est peuplé de boutiques qui ont pour spécialité de vous vendre une redingote 45 fr. *au lieu de 75*. Vous vous habillez là plutôt que chez les tailleurs à la mode, et ce n'est pas moi qui vous blâme de courir au bon marché. Mais enfin vous êtes des hommes éclairés, vous savez à quelles conditions on obtient le rabais dont vous profitez sans scrupule. Non seulement le vendeur limite ses bénéfices et travaille lui-même au rabais, mais il adjuge ses façons au rabais, il achète au rabais toutes ses fournitures chez divers fabricants qui tous font travailler hommes et femmes au rabais.

Quoi ! dans ce monde où tous les hommes sont unis par une solidarité absolue, vous voulez profiter de la concurrence des autres et vous n'admettez pas la concurrence chez vous ? Dans toutes les industries qui vous servent, on lutte à coups de travail et de privations ; l'homme s'exténue en efforts, la femme se refuse le nécessaire ; c'est à qui donnera son travail au meilleur marché ; on obtient, Dieu sait à quel prix, un rabais sur vos vêtements, vos chaussures et le reste, et vous vous gendarmez à l'idée d'un rabais fort problématique qui vous menace à l'horizon lointain ? Si vous êtes en dehors des lois communes et des rudes nécessités de l'industrie, vous êtes véritablement un corps privilégié, dans le sens le plus commode et le plus agréable du mot. Nous estimions en vous une élite et rien de plus ; il faudra nous incliner devant une aristocratie !

Vos patrons ont le droit d'acheter le travail au rabais, comme l'État, la ville de Paris et la plus humble municipalité adjugent au rabais les travaux et les fournitures, comme vous prenez vous-mêmes au rabais vos fournitures, qui toutes représentent le travail d'autrui.

Vos camarades de la typographie ont tous, hommes et femmes, le droit de travailler au rabais. Avant tout,

il faut vivre ; un salaire médiocre et même insuffisant vaut mieux que la misère absolue du chômage. Si quelque malheureuse offrait de composer pour un morceau de pain les dix mille lettres que vous levez pour 6 francs, vous n'auriez pas le droit de l'en empêcher.

La Société typographique répondra qu'elle ne fait violence à personne ; qu'elle use pacifiquement d'un droit reconnu et limité par la loi ; qu'elle n'est animée d'aucun mauvais sentiment contre les femmes, loin de là, car elle voudrait les voir uniquement occupées aux travaux de la maison et tirées du pêle-mêle compromettant des grands ateliers. « C'est avec nos patrons que nous avons la guerre. Le travail des femmes est une arme qu'ils sont allés chercher Dieu sait où, non seulement pour augmenter leurs bénéfices, mais pour venger certaines blessures du principe d'autorité, quelquefois méconnu et maltraité dans les grèves. En inventant la femme compositrice, ces messieurs ne préparent rien moins que notre asservissement : nous défendons la liberté. »

Je répondrai de mon mieux, et je ne désespère pas de dissiper les dernières équivoques qui obscurcissent encore la question.

III

Il n'y a pas deux logiques, l'une à l'usage des ouvriers, l'autre à l'usage des patrons ; deux évidences, dont l'une apparaîtrait aux hommes et l'autre aux femmes. Ce qui est vrai en soi est vrai pour tout le monde.

Notre époque a vu naître des malentendus ruineux et même sanglants qu'une explication publique et sans réticences aurait rendus impossibles. Les passions ne sont autre chose que des idées troubles qui fermentent en nous : à mesure que nos idées s'éclaircissent, la fermentation s'éteint, le cœur se calme.

Les ouvriers s'entendront aisément, je ne dis pas avec les ouvrières (c'est trop simple), mais avec leurs patrons aussi, lorsqu'ils ne se mettront plus en campagne pour un mot ou pour une formule avant de les avoir tirés au clair. Il n'y a pas de vin qui grise aussi terriblement que les mots ; vous voyez les hommes les plus sobres se faire tuer pour une phrase creuse ou un syllogisme boiteux. Lorsqu'ils en viennent à creuser la formule, à contrôler le

raisonnement, à définir les mots, à vérifier les choses, il est trop tard, le mal est fait.

C'est que le travailleur, à quelque étage qu'on le prenne, est plus enclin à l'action qu'à la réflexion ; les exercices de pure logique sont ceux auxquels il est le moins accoutumé. Il est tout naturellement porté à rêver un ordre de choses où il gagnerait davantage en fatiguant moins. Voilà le fond du cœur, et vous avouerez que c'est un sol préparé à souhait pour les agitateurs et les semeurs de paradoxes. Le premier qui viendra dire à demi-voix : « Mes amis, on vous exploite ! » trouvera des oreilles ouvertes et des esprits plus qu'à moitié convaincus. Il est d'ailleurs assez facile de faire croire aux ouvriers que leur patron s'enrichit tandis qu'ils restent pauvres ; en voilà plus qu'il n'en faut pour persuader aux plus sages que le patron leur fait tort de tout ce qu'il gagne par leurs mains.

Dès ce moment, le patron n'est plus à leurs yeux la principale ressource de leur vie, l'initiateur bienveillant et indispensable de leur travail, l'homme sans qui aucun d'eux n'aurait du pain assuré pour la semaine : le patron devient l'ennemi, et on le lui fait bien voir. Dès qu'il l'a vu, il est froissé ; rien de plus simple. Un homme intelligent et fort n'est pas souvent

d'humeur à se laisser faire la loi. Il accepte le combat, ayant foi dans ses ressources et convaincu d'avance que la victoire doit lui rester. Si le danger devient trop pressant, il se ligue avec ses confrères pour mettre à la raison les ennemis de sa prospérité. Les ouvriers se liguent à leur tour, et la loi impartiale autorise l'une et l'autre coalition. Les ouvriers refusent unanimement de travailler tant qu'on ne leur cédera pas telle augmentation de salaire ; les patrons refusent de céder, et voilà toute une industrie en chômage. Le patron souffre, le consommateur souffre, l'ouvrier souffre plus que tout le monde, car il n'a pas un capital de réserve. Cela finit généralement par une cote mal taillée qui ne satisfait personne et qui laisse le capital et le travail profondément irrités l'un contre l'autre. N'ai-je pas exactement décrit le mécanisme de la grève ?

Mais je n'ai pas indiqué le point par où toutes les grèves se rattachent à un seul et même principe. La cause occasionnelle peut varier à l'infini : c'est aujourd'hui le travail des femmes, c'était hier la moyenne imposée aux cochers ; une question de temps, une question de tarif, une méthode de mesurage, la substitution des journées aux façons ; que sais-je encore ?

La cause première de toutes les grèves passées, présentes et futures n'est rien de tout cela. C'est l'ignorance absolue des lois économiques qui livre le travailleur à toutes les illusions de l'espoir, à toutes les fascinations de l'empirisme.

Il ne s'est point passé une journée depuis la Révolution sans que le travailleur inquiet des grandes villes ait entendu la voix d'un camarade murmurer à son oreille : « Cela pourrait aller beaucoup mieux.

— Je m'en doutais. Et le moyen ?

— On ne me l'a pas dit, mais je peux te nommer un homme qui le sait.

— Bon ! cet homme-là sera mon homme. Il a trouvé le moyen de nous faire gagner plus avec moins de travail ?

— Le moyen simple, facile, infaillible !

— Alors, vive lui ! »

On pourrait les compter par centaines les marchands de pierre philosophale qui ont promis monts et merveilles à l'ouvrier trop confiant. Quelques-uns sont arrivés aux affaires, le succès les a mis en demeure de tenir ce qu'ils avaient promis. Qu'ont-ils fait ? Rien : pas même du mal, car le mal est difficile à faire au grand jour, sous le contrôle immédiat de la sagesse et

de l'honnêteté publiques. C'est dans l'ombre, le secret, la quasi-intimité des petites coteries qu'on sème avec profit les espérances folles et les illusions dangereuses. Le capital et le travail ne s'entendront à l'amiable que le jour où les ambitions secrètes de l'ouvrier seront nettement formulées, hardiment publiées et discutées au grand soleil par tous les hommes compétents.

Si notre siècle arrive à dégager les questions économiques de l'élément clandestin qui les fausse et les corrompt, cette œuvre sera comptée parmi les plus utiles. Mais les ennemis du grand jour ont répandu de tels préjugés dans la classe ouvrière qu'elle ne croit pas pouvoir discuter ses intérêts sans encourir les rigueurs de la loi.

Un ancien rédacteur du journal *l'Atelier*, M. Leneveux, m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre très digne et parfaitement rédigée, dont j'extrais les passages suivants :

« Je commence par déclarer que les typographes, s'ils ont essayé de faire renvoyer les femmes d'une imprimerie où elles travaillent et gagnent leur vie depuis longtemps, ont commis un acte qui ne pourrait se justifier à aucun point de vue et qu'ils n'essayeraient pas de maintenir s'ils jouissaient de la liberté

d'association et de discussion, au lieu d'en être réduits à l'organisation souterraine et dictatoriale du compagnonnage. »

Et plus loin, en manière de conclusion :

« Faites-nous donner, monsieur, si vous le pouvez, la liberté de discussion : faites que les ouvriers puissent toucher aux questions d'économie sociale sans encourir, eux et leurs imprimeurs, un mois de prison, et la lumière se fera, éclatante, évidente, pour nous permettre de concilier plus sérieusement qu'aujourd'hui la justice et la liberté dans l'industrie typographique... et ailleurs encore. »

L'adversaire très courtois qui m'interpelle ainsi pourra facilement s'assurer que la Société typographique demande l'expulsion des ouvrières de M. Créte, et que plusieurs de ces malheureuses femmes y gagnent leur vie depuis quinze et vingt ans.

Reste à discuter l'argument que voici : les typographes commettent un acte injustifiable à tous les points de vue ; mais s'ils essayent de le maintenir, c'est la faute du Gouvernement qui leur refuse la liberté d'association et de discussion.

Ce qui revient à dire : 1° Ils s'associent pour expulser de l'atelier quelques innocentes créatures, parce qu'ils

n'ont pas le droit d'association ; la phrase implique contradiction ; 2° Cette mesure est un acte de violence brutale, mais les typographes sont exemptés du devoir de la justifier. En leur refusant le droit de discussion, l'État les autorise à faire tout ce qui leur plaît, juste ou injuste.

Certes l'État serait un grand coupable s'il avait mis tant de citoyens au-dessus ou au-dessous de la loi morale. Non seulement les typographes, mais tous les ouvriers, voire tous les Français, sont soumis au même régime en matière de discussion.

Mais est-il vrai qu'un ouvrier ne puisse toucher aux matières d'économie sociale sans encourir un mois de prison ? Il y aurait donc à la suite du code pénal un supplément rédigé tout exprès contre les ouvriers ? S'ils sont régis par la loi commune, ils ont le droit d'écrire et d'imprimer tout ce qui leur semble vrai en matière d'économie.

L'ouvrier qui trouvera moyen d'améliorer le sort du peuple sans violer aucun droit légitime ne risque pas d'aller en prison ; on l'enverrait plutôt au Sénat pour sa peine.

Mais si le remède n'est pas bon ? Dame ! on vous le laissera pour compte, après vous avoir démontré qu'il est mauvais. Craignez-vous que l'on vous punisse pour

vous être trompés ? On sait partout qu'erreur n'est pas crime. Publiez demain soir que deux et deux font cinq, le juge d'instruction ne songera pas même à informer contre vous. Mais si vous imprimez quelque chose comme ceci : « Frères ! deux et deux font cinq, quoi qu'en dise une bourgeoisie féroce et stupide ! » ou : « Frères, deux et deux font cinq ; c'est pourquoi il faut brûler la Banque de France, renverser le Gouvernement et pendre tous les ministres ! » vous excéderez les limites d'une sage discussion économique, et vous tomberez sous le coup de la loi.

Il est plus délicat que vous ne pensez de discuter un point d'économie sans tomber dans la controverse politique. C'est un art, et tout art s'apprend ; vous n'avez pas appris celui-là. Il faut de l'art aussi pour dire juste ce qu'on veut, sans exagération ni violence. Nous qui faisons métier d'écrire, nous sortons à chaque pas des limites du sujet, nous franchissons même assez souvent les barrières de la discussion permise. Que serait-ce si nous écrivions pour la première fois ? L'écrivain neuf (et presque tous les ouvriers sont dans ce cas) joint à l'inexpérience un tel encombrement d'idées qu'il ne sait par où commencer : tout veut sortir, tout se présente à la fois, tout s'entasse. Voilà pourquoi un ouvrier pris au hasard

ne peut guère se lancer dans les discussions économiques sans commettre des imprudences qui se payent.

Mais il est fort aisé, lorsqu'on a une idée à répandre, de passer parole au plus fort. Il y a nombre de lettrés parmi les typographes ; j'ai lu souvent de leur prose avec un vif intérêt et un vrai plaisir. Pourquoi ne prennent-ils pas la plume pour défendre leur droit et donner leurs raisons ?

S'il leur déplâit de se mettre en avant dans leur propre cause, les journalistes de profession ne manquent pas à Paris. Nous vivons sous un régime de suffrage universel ; la popularité mène à tout : donc il n'y a pas de cause populaire qui ne puisse choisir un défenseur habile et zélé, si elle est bonne.

Les ouvriers qui nient la liberté de discussion pour excuser une injustice ne savent pas qu'ils sont armés des plus admirables moyens de discussion. Qu'ils comptent les députés, les avocats, les publicistes dévoués à leurs intérêts ! Ils en trouveront mille pour un, s'ils ont seulement à moitié raison. Donc le jour où leurs vrais amis refusent de les défendre et même se tournent contre eux, ce qui arrive aujourd'hui, il faut qu'ils soient pleinement dans leur tort.

Parlerai-je de la liberté d'association, que les typographes réclament par l'organe de M. Leneveux ?

Il y a deux sortes d'association : la bonne et la mauvaise. La loi vous encouragera toujours à tâter de la bonne ; elle ne vous défend pas même d'essayer l'autre à vos risques et périls.

La bonne association est celle qui rend votre condition meilleure sans porter préjudice aux droits d'autrui, et sans immoler votre avenir à vos satisfactions immédiates.

Une caisse de secours mutuels qui assure vos personnes et vos familles contre les suites du chômage forcé, voilà une des meilleures formes de l'association.

Cent familles s'entendent pour acheter en commun, au prix du gros, les denrées nécessaires à la vie. Elles réalisent ainsi une économie de 10% sur leur consommation et arrivent au même résultat que si elles avaient obtenu une augmentation de 10% sur leurs salaires. Recevoir plus ou donner moins, c'est tout un. Voilà donc un bénéfice net de 10% réalisé sans nuire au patron, sans grever le consommateur, sans nuire au travail, sans compromettre l'avenir de votre industrie.

L'association dans la dépense se cumule à merveille avec l'association dans le travail. Je disais l'an dernier dans un volume intitulé le *Progrès* : « Le livre que vous lisez est *composé* par une petite association dans les ateliers de M. Lahure. Étant donné un travail à faire, quelques ouvriers l'entreprennent en commun, se le partagent suivant leurs aptitudes, proportionnent le salaire au service rendu, excitent l'émulation entre eux, suppriment une multitude de mouvements inutiles, font la besogne mieux et plus vite, et augmentent de 25% le produit de leurs journées. » C'est sans nul doute une combinaison du même genre qui permet aux ateliers Dubuisson d'établir la *Bibliothèque utile* à 40 centimes le volume et la *Bibliothèque nationale* à 20 centimes, prix net. Une association intelligente et pacifique, appliquée simultanément à la dépense et au travail, peut donc augmenter d'un grand tiers (35%) les salaires quotidiens sans coûter un centime aux patrons ni aux consommateurs. Connaissez-vous une grève assez puissante pour amener des résultats pareils ?

Et le mieux que j'indique ici n'est pas assurément le dernier mot du progrès. Pourquoi vingt travailleurs intelligents ne s'associeraient-ils pas pour acheter un brevet à cent lieues de Paris et l'exploiter en

commun ? La première mise de fonds n'est pas exorbitante : il y a cents brevets qu'on aura, si l'on veut, pour un morceau de pain. Le matériel coûte plus cher, mais on n'est pas forcé de l'acquérir en un jour ni surtout de le payer comptant. Notre époque tend à supprimer la plupart des intermédiaires entre le producteur et le consommateur. L'industrie typographique n'est pas nécessairement parquée à Paris et dans les grandes villes : au contraire, nous voyons qu'elle se décentralise de plus en plus. Vingt typographes associés feraient aussi légitimement un patron que vingt pièces d'un franc font un louis. Ils pourraient s'établir dans une petite ville à leur choix, sur un chemin de fer ; les nécessités de la vie leur coûteraient moitié moins qu'à Paris, et leurs produits ne seraient grevés que du transport, qui est peu de chose.

Supposez-les établis dans le voisinage d'une grande papeterie, à quelques lieues d'une mine de charbon ; le transport des livres fabriqués sera compensé largement. Une société organisée de la sorte ferait la concurrence la plus sérieuse aux grandes imprimeries de Paris, mais les patrons en souffriraient sans se plaindre, car ils connaissent les lois de l'industrie un peu mieux que leurs ouvriers ; ils savent que le

marché appartient à tous les producteurs de travail utile, sans exception ni distinction. Voilà ce que j'appelle une association irréprochable. Ce qui l'est beaucoup moins, et surtout moins sensé, c'est la prétention de quelques ouvriers qui m'écrivaient il y a trois mois : « Nous en avons assez de la servitude des salaires ; nous voulons être les associés de nos patrons, ni plus ni moins. » Les ambitieux qui parlent ainsi méconnaissent par ignorance la légitimité des droits acquis. Ils ne rêvent rien moins qu'une confiscation arbitraire ; ils immolent naïvement le capital à la main-d'œuvre, le passé au présent, le travail accumulé au travail à faire. Ce n'est pas mauvaise foi chez eux, car ils affichent leurs prétentions avec une candeur effrayante. On ne leur a pas enseigné les lois élémentaires de l'industrie, et ils épousent, comme de grands enfants, la première théorie qui les séduit.

Pour un peuple guerrier comme nous, rien n'est plus séduisant que la guerre. C'est pourquoi vous voyez toutes les industries user l'une après l'autre des armes qui leur sont données par la loi des coalitions. De toutes les associations, la coalition est la pire. C'est une arme qui blesse un peu les adversaires, beaucoup les spectateurs, et terriblement les maladroits qui la

manient. Le duel de l'ouvrier contre son patron a cela d'original, que le patron ne peut tomber sans entraîner l'ouvrier dans sa chute. Une autre singularité de cette guerre, c'est que les neuf dixièmes des combattants y courent sans savoir pourquoi. Ils vont au feu, avec femmes et enfants, sous la conduite de chefs ou de meneurs anonymes.

Le caractère français s'accommode assez bien de ces entraînements illogiques. Je me rappelle le temps où nous étions au lycée. Quelquefois, pendant l'étude du soir, on voyait circuler un billet ainsi conçu : « À sept heures et demie, on éteindra les quinquets et on jettera les encriers au pion. » Chacun de nous, dans son particulier, était un petit garçon assez raisonnable, qui aurait bien voulu ne pas éteindre le quinquet et ne pas jeter d'encrier au pauvre pion. Mais personne ne voulait être lâche ; personne ne se résignait à trahir le courageux anonyme qui avait donné le mot d'ordre : on éteignait les quinquets, on lançait les encriers, on faisait mal à un pauvre homme innocent, on s'éclaboussait les uns les autres, et tout finissait par une punition générale. Le pis est que l'auteur du billet anonyme était souvent un élève de la classe voisine qui se moquait de nous en nous voyant écrasés de

pensums. Le même phénomène se produit trop souvent dans l'histoire des coalitions.

Je sais bien que la Société typographique ne songe pas à jeter des écritoirs à la tête de M. Créte. On est une assemblée d'hommes bien élevés, on use pacifiquement d'un moyen de défense accordé par la loi. Il s'agit de ruiner en tout bien tout honneur un patron qui donne un dangereux exemple. Quant aux ouvrières de Corbeil, on les estime, on les respecte, on les mettrait volontiers sur un trône, en tant que femmes ; on s'applique seulement à leur ôter le pain de la bouche, au nom d'un intérêt général. Aucune violence ne sera exercée contre elles : on enjoindra seulement aux hommes qui travaillent chez M. Créte de quitter cette imprimerie et de se pourvoir ailleurs. Les démissionnaires souffriront : c'est leur affaire ; les femmes seront sacrifiées : peu importe: M. Créte sera ruiné, on le plaindra lui-même : car ce n'est pas à lui qu'on en veut, mais à l'avidité insatiable des patrons qui préparent la ruine de l'ouvrier en donnant du travail aux femmes.

Ô Français ! lycéens éternels, surtout quand vous n'avez pas été sur les bancs du lycée !

Les ouvriers de M. Créte vont ruiner un patron qui n'est en rien leur ennemi, chez qui ils sont entrés sans

contrainte, un homme qui leur donne à vivre, un homme dont ils ne peuvent que se louer personnellement ; et cette mauvaise action qu'ils préparent, ils n'ont pas même le triste honneur de l'avoir décidée eux-mêmes : ils la feront pour obéir à un ukase de la Société typographique!

Les ouvriers de M. Créte vont mettre sur la paille un certain nombre de femmes qu'ils connaissent, avec lesquelles ils travaillent, dont ils ont pu apprécier le courage et plaindre la misère. Car enfin ce n'est pas pour leur plaisir que ces pauvres créatures se noircissent les mains dix heures par jour à manier le caractère. Les femmes n'ont pas tant de métiers honnêtes à choisir en 1865 ! N'importe ! il est décidé que celles-ci mourront de faim, et ce sont leurs compagnons, leurs camarades d'atelier qui exécuteront l'arrêt de la Société typographique !

Les ouvriers de M. Créte, en frappant leur patron et leurs compagnes de travail, vont se mettre eux-mêmes sur le pavé pour un temps plus ou moins long. Comment se replaceraient-ils du jour au lendemain, puisqu'on assure qu'il n'y a pas assez de travail pour les typographes ? Ils souffriront, c'est inévitable. Mais ils n'auront pas même la consolation de se dire qu'ils expient leurs propres fautes. Après avoir prêté les

mains aux sottises d'autrui, ils tendront le dos pour le compte d'autrui ; ils sont aujourd'hui les instruments et seront demain les plastrons de la Société typographique !

Mais le plus beau de cette affaire, c'est que les malheureux croiront faire acte de dignité en subissant le despotisme de leurs égaux !

Et que dire de cette Société typographique qui prétend nous ramener à cent ans en arrière, et ressusciter, au nom du progrès, le régime industriel de 1765 ? Je n'exagère rien : les prétentions qui ont été formulées vont droit au rétablissement des corporations. Lorsqu'on aura chassé les femmes de l'imprimerie Créte, on les chassera de toutes les autres : c'est logique. On procédera ensuite à l'expulsion des étrangers ; puis on mettra dehors tous ceux qui n'adhéreront pas aux statuts de la Société, ceux qui auront la prétention de rester libres, ceux qui voudront se soustraire à « l'organisation souterraine et dictatoriale du compagnonnage. » De progrès en progrès on ira loin sur cette pente, et nous verrons bientôt le gentilhomme typographe, comme autrefois le gentilhomme verrier, transmettre le composteur à son fils suivant l'ordre de primogéniture.

Et quand vous aurez accompli ce progrès en sens inverse, savez-vous ce qui arrivera ? Un honnête homme d'inventeur fabriquera le compositeur mécanique, un appareil aussi habile et plus économique que vous. On cherche depuis longtemps le moyen de vous remplacer tous par le fer, le charbon et les doigts de quelques enfants de l'école primaire. Si le problème n'est pas résolu d'hier, il le sera demain ou tout au moins dans un avenir assez proche. Ce jour-là, vous subirez une crise terrible : je vous promets que les gens de cœur accourront tous à votre aide. Mais ne nous forcez pas de dépenser toute notre sympathie au profit de vos victimes, si vous voulez qu'il en reste pour vous.